

SITE en VAL DE NOYE**Extrait du registre des délibérations
Séance du comité syndical du 20 avril 2026****N° 2026-04-20-01**

Date de la convocation 09/04/2026
Convoqués : 24 (12 titulaires + 12 suppléants) Présents : 14 Représentés : 0 Absents : 8 Titulaires : 12 Présents : 10 Représentés : 0
<u>OBJET :</u> Installation du Comité Syndical Élection du Président

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril à dix-huit heures et trente minutes, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Ailly-sur-Noye en Salle du Conseil.

Étaient présents : Vincent DAINE, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE, Sophie ROSBLACK, Anne DUBOIS, Richard BENOIT, Alain GONTHIEZ, Geoffrey BOULONGNE, Marie-Hélène MARCEL, Jean-Jacques OLEON, Fabien LESIEUR, Cédric BOQUET, Justine HOEPPE, Cédric JOURDAIN.

Étaient absents excusés : Patrick BERMOND, Catherine WANTIEZ.

Étaient absents non excusés : Martine CATHELAIN, Nicolas LEBRUN, Mathilde CARON-DIERS, Frédérique GOES, Stéphane CAILLEUX, Delphine SKRZYNSKI, Anabelle RATIER, Bernard MULLE.

Monsieur Cédric JOURDAIN est désigné secrétaire de séance.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, les opérations pour l'élection du Président s'effectuent sous l'autorité du doyen de l'Assemblée. Pierre DURAND doyen d'âge de l'Assemblée est donc chargée des opérations. Après l'appel nominal des délégués présents, Pierre DURAND indique qu'il va être procédé à l'élection du Président. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, cette élection doit avoir lieu à bulletins secrets. L'élection est acquise à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours de scrutin, à défaut, à la majorité relative au troisième tour.

Pierre DURAND demande que les candidats au poste de Président se fasse connaître.

Monsieur Vincent DAINE se déclare candidat à cette fonction.

Aucun autre délégué syndical n'ayant exprimé son intention d'être candidat, il est ensuite procédé au vote à bulletins secrets.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des collectivités territoriales

Enregistre la candidature de Vincent DAINE

Procède à l'élection à bulletin secret

Procède au dépouillement des votes

Résultat du vote :

Inscrits : 12

Votants : 10

Blancs ou nuls : 0

Exprimés : 10

Déclare Vincent DAINE, qui a obtenu 10 voix, élu président du Syndicat Intercommunal de Temps de l'Enfant en Val de Noye à partir du 20 avril 2026.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Cédric JOURDAIN



Le Président
Vincent DAINE

